

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-DENIS

SAINT-DENIS, le 2 MAI 1977

Administration Municipale

Le MAIRE de la VILLE de SAINT-DENIS
Chevalier de la Légion d'Honneur

N° 5 1 1 /SG

à M

CONSEILLER MUNICIPAL

- SAINT-DENIS -

M

et Cher Collègue

Je vous prie de bien vouloir assister à la DEUXIEME
SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra à la
MAIRIE de SAINT-DENIS le MARDI 10 MAI 1977 à 17 H 30.

ORDRE du JOUR

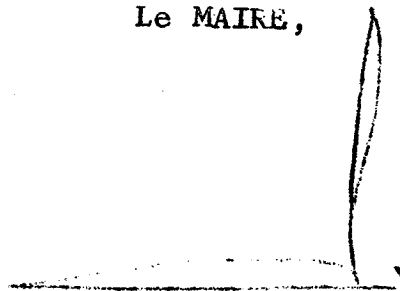
- 1) COMPTE ADMINISTRATIF du MAIRE et COMPTE de GESTION DU
RECEVEUR MUNICIPAL pour l'exercice 1976 ;
- 2) COMPTE ADMINISTRATIF des Cantines scolaires - Exercice 1976
- 3) - Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport
assurant le ramassage scolaire à SAINT-DENIS et dans les
écartés. Période comprise entre le 28 Février et Août 1977.
(ELEVES SUBVENTIONNES PAR L'EDUCATION NATIONALE)
- 4) Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport
assurant le ramassage scolaire à SAINT-DENIS et dans les
écartés pour la période comprise entre le 28 Février et le
13 Août 1977.
(ELEVES SUBVENTIONNES PAR LA COMMUNE)
- 5) Autorisation d'adhérer au groupement de commandes pour
l'acquisition de matériels destinés aux CANTINES SCOLAIRES.
- 6) Cession par l'Association Diocésaine d'une parcelle de
terrain de 2 550 m2 faisant partie du MAIL du Chaudron.
Passation d'un BAIL.
- 7) Cession complémentaire par la Société Immobilière du Dépar-
tement de la Réunion d'une parcelle de terrain de 2 255 m2
faisant partie du Mail du Chaudron.
Passation d'un BAIL.
- 8) Acquisition du terrain CHATEAU, situé rue Poivre.
- 9) Acquisition du surplus de la propriété TECHER située à
Montgaillard.

...../

- 10) Acquisition d'une parcelle de terrain située à Ste-Clotilde appartenant à Madame SOURIS.
- 11) Acquisition d'un terrain bâti, situé au Brûlé, appartenant à Madame SAUGER.
- 12) Acquisition d'un terrain appartenant aux époux MADE, nécessaire à la réalisation du Boulevard de Ceinture-Sud.
- 13) Construction de 8 Classes maternelles + annexes à l'ECOLE CENTRALE.
 - Approbation du programme établi
 - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale
 - demande d'emprunt auprès de la C C C E
 - Inscription d'un crédit de 1% du coût de la construction au budget communal
 - prévision du financement des 4/10 de honoraires de l'homme de l'art
 - approbation du dossier technique
 - autorisation de lancer l'appel d'offres ou dans le cas d'un appel d'offres infructueux de passer un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.
- 14) Emprunt de 579 100 Frs pour permettre la réalisation de groupes scolaires à SAINT-DENIS au lieu dit CHAUDRON II maternelle - SOURCE et MONTAGNE 8ème.
- 15) Construction d'un " MILLE CLUBS " de jeunes à STE.CLOTILDE ex terrain de la FRANCO
Approbation du programme.
- 16) Construction d'une COLONIE de VACANCES à TROIS-BASSINS
 - Autorisation de solliciter de la CDC ou d'une caisse dont elle a la gestion, un emprunt de 690 000 Frs.
- 17) Construction du MAIL du CHAUDRON
 - Autorisation de solliciter de la C C C E un emprunt de 2 707. 000 Frs.
- 18) Réfection de la TOITURE de l'HOTEL de VILLE
 - Autorisation de solliciter un emprunt de 78 000 Frs auprès de la CDC pour permettre la réalisation de cette opération ;
- 19) Garantie de la Commune concernant un emprunt de 2 370 000 Frs à contracter par la SHLMR auprès de la Caisse de prêts aux organismes d'HLM pour la fin de chantier de l'opération Calebassiers IV (HLM).
- 20) Classement de différentes voies dans la VOIRIE COMMUNALE.
- 21) Modernisation des chemins Bedot à Moufla et de l'Ilet Quinquina à Domenjod - Approbation des dossiers d'appel d'offres.
- 22) Modernisation du chemin du Stade à la Montagne - Approbation du dossier d'appel d'offres.
- 23) Emprunt de 2 536 000 Frs à contracter auprès de la CDC pour la modernisation de la VOIRIE URBAINE.

- 24) ASSAINISSEMENT 12ème tranche - Emprunt d'un montant de 3 200 000 de Frs à contracter auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS.
- 25) A E P de SAINT.DENIS - CAPTAGE du Bras Cresson Emprunt de 261 000 Frs à contracter auprès de la C D C .
- 26) Alimentation en EAU de BOIS de NEFLES-les-bas par refoulement à partir des réservoirs de MOufia Emprunt d'un montant de 414 000 Frs à contracter auprès de la C D C .
- 27) A E P de la MONTAGNE - Restructuration du réseau Emprunt complémentaire d'un montant de 855 000 Frs à contracter auprès de la C D C .
- 28) Construction d'une USINE de BROYAGE des ORDURES MENAGERES Emprunt d'un montant de 6 400 000 de Frs à contracter auprès de la C D C .
- 29) Approbation du projet de contrat pour l'entretien de l'ECLAIRAGE PUBLIC.
- 30) Mesure en faveur des usagers de transport en commun.
- 31) Transfert de la subvention accordée au S.I.R. au profit du S.I.S.D.
- 32) Attribution de subvention à l'ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES DEFICIENTS AUDITIFS de la REUNION.
- 33) SUBVENTIONS à DIVERS.
- 34) AUGMENTATION de l'EFFECTIF d'AGENT de BUREAU.
- 35) Prise en charge par la Commune de Saint-Denis de l'adhésion et du stage à la M.G.P.C.L. des ex-agents de la S.A.D.E.R.
- 36) Désignation des membres représentant le personnel communal aux COMMISSIONS PARITAIRES.

Le MAIRE,



A. D. L E G R O S

AFFAIRE N° 37 - QUESTIONS DIVERSES

x

x

x

AFFAIRE N° 37/1 - Acquisition d'un terrain de 8 840 m² situé à la Montagne appartenant aux Consorts JEAN-JEAN

AFFAIRE N° 37/2 - Acquisition de deux terrains situés dans la ZAC des Patates à Durand

(AFFAIRE RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR)

AFFAIRE N° 37/3 - Cession au Ministère de la Justice d'une parcelle de terrain située à Montgaillard en vue de l'implantation d'un Foyer d'Action Educative - Réduction de la superficie à céder

AFFAIRE N° 37/4 - Plan de Circulation - Emprunt d'un montant de 240 000 F à contracter auprès de la C D C

AFFAIRE N° 37/5 - Réalisation de la ZAC n° 1 des Patates à Durand

AFFAIRE N° 37/6 - Création d'un Office Municipal d'Animation Globale

AFFAIRE N° 37/7 - Autorisation pour Monsieur le Maire de défendre en justice contre une action judiciaire

AFFAIRE N° 37/8 - Autorisation pour Monsieur le Maire de défendre dans une instance engagée contre la Commune de Saint-Denis devant le Tribunal Administratif

AFFAIRE N° 37/9 - Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs